

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

Je souligne aux députés que nous avons gagné huit des dix derniers procès antidumping. Nous ne devrions pas, à mon avis, nous débarrasser de ce genre de loi. Il convient que nous disposions d'un mécanisme d'appel approprié.

Les députés d'en face exigent que des élections soient déclenchées avant l'adoption du projet de loi par les deux chambres du Parlement et sa promulgation. La seule assurance que je peux donner, comme cela ne dépend pas de moi, c'est qu'il y aura un jour des élections dont les enjeux comprendront le libre-échange. J'attends ce jour avec impatience, car les sondages que j'ai menés dans ma propre région révèlent qu'environ 69 p. 100 des gens approuvent l'Accord de libre-échange. Je sais qu'on trouve beaucoup d'appuis dans de nombreuses autres régions du pays, particulièrement au Québec où j'ai prononcé quelques discours ces derniers temps et consulté la population autant urbaine que rurale. En fait, de Doyles, à Terre-Neuve, à Old Crow, au Yukon, je découvre que les Canadiens attendent avec impatience que l'Accord soit mis en oeuvre.

Ils veulent aussi connaître les faits sans qu'on cherche à leur faire peur ni à inventer des histoires. En réponse aux demandes de renseignements de mes électeurs, mon bureau de circonscription a expédié, je crois, plus d'une demi-tonne d'information sur le libre-échange.

M. Langdon: De propagande.

M. Edwards: De propagande? Oui, si l'on considère le texte de l'Accord de libre-échange comme de la propagande. Qu'est-ce que la propagande? C'est ce qu'on diffuse, qu'on propage. Ceux d'entre nous qui faisons notre devoir diffusons de l'information aussi efficacement que nous le pouvons.

J'ai reçu beaucoup de demandes de renseignements provenant de circonscriptions représentées par des députés de l'opposition et situées dans d'autres régions du pays, parce que ces électeurs se plaignent que leurs députés ne font qu'émettre des opinions au lieu de donner des informations fiables. Ils me demandent à moi et à mes collègues de ce côté-ci de la Chambre de leur fournir des renseignements fiables, c'est-à-dire le texte de l'Accord et du projet de loi et les listes tarifaires. Nous leur fournissons ces renseignements. Quand les gens me demandent mon avis, je le donne. Autrement, nous cherchons honnêtement la vérité.

Le député qui fait des siennes de l'autre côté s'est acquitté très consciencieusement de ses fonctions au sein du comité législatif chargé d'étudier le projet de loi C-130. J'ai écouté attentivement ses interventions et les questions qu'il a posées aux témoins. Je dois avouer qu'il connaît bien le texte de l'accord et du projet de loi. J'estime néanmoins que les députés d'en face ont tendance à accorder plus d'importance à leur idéologie qu'aux faits.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, il y aura des élections qui porteront notamment sur cette question et je crois que les Canadiens voudront d'abord déterminer quel parti leur a divulgué les faits et s'est efforcé de faire ce qu'il y a de mieux pour le Canada. Pour ceux d'entre nous qui cherchent à offrir de meilleurs débouchés économiques aux Canadiens, ce que le libre-échange permettrait de réaliser, le projet de loi et l'Accord qu'il met en oeuvre ne constituent, à mon avis, ni une

panacée ni un désastre. C'est une occasion qui avantagera notre pays dans une certaine mesure, si nous en tirons intelligemment parti.

Le député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) a mentionné la possibilité de légiférer pour faire baisser les taux d'intérêt de un p. 100. A ma connaissance, c'est là une politique néo-démocrate. Il était curieux de voir le député souscrire aussi spontanément à la politique du NPD, mais cela ne m'a pas surpris le moins du monde. Les députés du parti libéral ou du NPD ont-ils consulté des économistes compétents, à part eux-mêmes, pour déterminer les répercussions de ce genre d'intervention arbitraire sur le régime fiscal. Ont-ils envisagé les signaux embrouillés qu'ils enverraient ainsi à la communauté internationale et la confusion qui s'ensuivrait? Ont-ils envisagé la fuite des capitaux d'investissement que cela provoquerait? Je ne le pense pas. Ils s'en fichent parce qu'ils veulent bloquer les investissements. Ils souhaitent que le Canada soit un pays petit et isolé, l'Albanie des Amériques. Voilà ce qu'ils veulent.

On a dit que l'adoption du projet de loi omnibus sur le commerce avait modifié de fond en comble le contexte de l'application de l'Accord. Il y a eu de nombreuses mises en garde au sujet du danger que représentait le projet de loi omnibus pour nos relations commerciales avec les États-Unis. En fait, il y a deux projets de loi en cause. Le premier, le projet de loi original, et son «rejeton» si l'on peut dire, dont est actuellement saisi le président. J'invite les députés d'en face à examiner cette mesure dans le contexte des témoignages présentés au comité législatif sur le projet de loi C-130, particulièrement celui de l'ambassadeur Ritchie qui mettait en parallèle d'une part, le projet de loi omnibus et, d'autre part, l'Accord et la mesure d'application. S'ils sont vraiment en quête de la vérité, ils constateront que le danger est minime et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Le président suppléant (M. Taylor): Je regrette, le temps de parole du député est expiré.

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): J'aimerais pouvoir rapidement mettre la main sur le témoignage de l'ambassadeur Ritchie devant le comité afin de réfuter ce que le député d'Edmonton-Sud (M. Edwards) vient de dire, monsieur le Président.

Un scénario intéressant se dessine ce soir du côté conservateur. Je suis sûr que le député n'a pas voulu insulter les Canadiens d'origine albanaise dans son discours, mais j'ai trouvé assez révélateur qu'il dise à la Chambre que nous aurons un jour une élection. Il reconnaît ainsi, d'une manière qui en dit long, l'existence de notre système démocratique. Il est cependant plus révélateur encore de constater que soudainement, le débat sur les raisons qui rendaient cet accord commercial nécessaire semble ne plus tant porter sur les déclarations faites depuis quatre ans par le premier ministre (M. Mulroney) que sur l'idée selon laquelle l'initiative américaine en ce sens était si lente et si peu productive que le Canada a jugé bon d'aller négocier à Washington pour accélérer les choses ou pour faciliter ce processus.